



Caution sur un billet de trésorerie

Par **steph6699**, le **23/11/2015** à **17:31**

Bonjour,

Avant que ma société soit mise en règlement judiciaire puis en Liquidation... J'ai signé en tant qu'avaliste auprès de la banque de la société pour le renouvellement d'un billet de trésorerie pour la somme de 20 000 €...Lors de la signature de ce billet de trésorerie j'étais en situation de surendettement auprès de la Banque de France et donc fiché à ce titre...(Le Directeur de la Banque était au courant de manière Oral de ma situation personnelle...)...De plus je n'étais plus à ce moment Gérant de ma société mais actionnaire...

A ce jour la Banque m'a envoyé une LRAR de mise en demeure de rembourser la somme de 20 000 €...

Pourriez vous me faire savoir par retour sur quel article de loi je puis m'appuyer pour répondre à leur demande ou s'il vaut mieux que je prenne un Avocat pour me défendre???...

Cordialement,